



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 JUIN 2017

Date de la convocation : 02 juin 2017

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (Titulaire), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Jean François BORDELAIS (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant).

**DÉLIBÉRATION N°170620_013
AUTORISATION POUR CONSULTATION EMPRUNT BANCAIRE
DANS LE CADRE DU PROJET HAUT MÉGA**

DÉLIBÉRATION N°170620_013
AUTORISATION POUR CONSULTATION EMPRUNT BANCAIRE
DANS LE CADRE DU PROJET HAUT MÉGA

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales,

Vu l'article 8-3 des statuts de Gironde Numérique relatif aux attributions du Comité Syndical,

Vu la délibération n°161020_003 d'approbation du principe du lancement de la délégation de service public de couverture Très Haut Débit (projet Haut Méga),

Considérant les besoins de Gironde Numérique en termes de financement pour la mise en œuvre du projet Haut Méga :

- Réseau d'Initiative Public 1^{er} génération (RIP1G) : besoin de financement estimé à 36,8 millions d'euros relatifs à l'indemnité de résiliation du Partenariat Public Privé,
- Réseau d'Initiative Public 2^{er} génération (RIP2G) : besoin de financement estimé à 123,3 millions d'euros relatifs aux contributions du Conseil Départemental de la Gironde et des Communautés de communes et d'agglomération adhérents

Il est proposé de lancer une consultation auprès des établissements bancaires afin que Gironde Numérique lève le besoin d'emprunt estimé nécessaire au financement du projet Haut Méga et ainsi permettre l'étalement dans le temps de la contribution de ces membres. Le besoin précis sera connu à l'issue de l'attribution de l'appel d'offres concernant la Délégation de Service Public « Gironde Haut Méga »

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir m'autoriser à lancer une consultation auprès des établissements bancaires institutionnels et des partenaires locaux pour le financement du projet susvisé.
- Dit que la contractualisation d'un ou plusieurs emprunts auprès d'un ou plusieurs établissements bancaires fera l'objet d'une délibération qui sera soumise au Comité Syndical et qui fixera notamment les montants, durée et taux.

Adopté à l'unanimité,

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 20 juin 2017

Pour expédition conforme,

Le Président
de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT